
Délibération 2023-10

Point de l'ordre du jour : II

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2023

Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay ;

Vote unique :

Le conseil scientifique approuve le procès-verbal de la séance du 22 septembre 2023.

Nombres de votants : 20

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 3

Fait à Gif-sur-Yvette, le 8 décembre 2023

Pour extrait conforme,
Le Président/ La Présidente du conseil scientifique



Annexe : Procès-verbal de la séance du 22 septembre 2023

Classée au registre des délibérations sous la référence :
CS – 08/12/2023 - D.2023-10

Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le :

Conseil scientifique

22 septembre 2023

Projet de procès-verbal

		NOM	Prénom	Présence/Absence
Président du conseil	IRT SystemX	AKNIN	Patrice	Présent
Personnalités qualifiées	Flying Whales	ALLANO	Sylvain	Présent
	Institut d'Optique Graduate School	ASPECT	Alain	Absent
	ENSAM	AUBARD	Xavier	Présent (visio)
	Centre Marc Bloch	DE VERDALLE	Laure	Excusée, mandat à P. Aknin
	Institut Curie	GOUD	Bruno	Présent (visio)
	CNRS	GROLLIER	Julie	Absente
	Renault SAS	PERRIN	Jérôme	Absent
	SAFRAN Aircraft Engines	RUIZ-SABARIEGO	Juan-Antonio	Présent (visio)
Représentants d'institutions partenaires	Inria	THIRION	Bertrand	Présent
	École normale supérieure	CHRISTOPHE	Anne	Présente (visio)
	CNRS	PETIT	Sabine	Présente
	Académie des Technologies	VAISSIERE	Magali	Excusée, mandat à S. Allano
	Université de Paris	KUBLER	Nathalie	Présente (visio)

Collège A (professeurs des universités)	LMT, DER Génie Mécanique	CHAMOIN	Ludovic	Excusé, mandat à A. Desolneux
	LBPA	CHERFILS	Jacqueline	Absente
	Centre Borelli, DER mathématiques	DESOLNEUX	Agnès	Présente
	LUMIN, DER Physique	ROCH	Jean-François	Excusé, mandat à A. Desolneux
Collège B (autres personnels d'enseignement et de recherche)	LMT, DER Génie Mécanique	ABAHRI	Kamilia	Présente
	LSV, DER informatique	LE ROUX	Stéphane	Présent
	ISP	THEVENIN	Pierre	Absent
Ingénieurs de recherche	LMT	LAEUFFER	Hortense (titulaire)	Absente
	PPSM	GALMICHE	Laurent (suppléant)	Présent
Usagers de l'École	DER Nikola Tesla	PIETRI	Mélanie (Titulaire)	Présente
	Département Physique Chimie	DUPUY	Géraud (suppléant)	Absent

Membre de droit :

Présidente de l'ENS Paris-Saclay	CARRASCO	Nathalie	Présente
----------------------------------	----------	----------	-----------------

Invités permanents Présidence :

Vice-présidente chargée de la stratégie et des moyens	PEYROCHE	Anne	Présente
Vice-président chargé de la formation	HUBERT	Olivier	Présent
Vice-président chargé de la recherche	MAÎTRE	Philippe	Présent
Directrice générale des services par intérim			
Directeur général des services	SIGNOLLES	Laurent	Présent

Invités :

Responsable du service des Relations internationales	STEPHAN EVAIN	Catherine	Présente (visio)
Responsable de la Direction de l'Appui à la recherche et à l'Innovation	BRANCO	Virginia	Présente
Directrice de la Scolarité, de la Vie étudiante et des Concours	DELANGHE	Nathalie	Présente
Directeur de la Graduate School MERS	NÉRON	David	Présent
Responsable de la vie étudiante	TROUSLARD	Frédérique	Présente
Directrice du laboratoire IDHES	VINCENSINI	Caroline	Présente

ORDRE DU JOUR

I.	Approbation de l'ordre du jour de la séance du 22 septembre 2023 (Vote).....	4
II.	Approbation du procès-verbal de la séance du 9 juin 2023 (Vote).....	4
III.	Points d'actualité (Information).....	4
IV.	Point de suivi sur le logement étudiant.....	5
V.	Bilan du recrutement des enseignants-chercheurs (information).....	6
VI.	Transition écologique et développement soutenable (TEDS) (information).....	7
VII.	Contrats doctoraux spécifiques normaliens (CDSN) (information).....	7
VIII.	Contrat de missions scientifiques (vote).....	8
IX.	Présentation du laboratoire IDHES (information).....	9
X.	Questions diverses (Information).....	10

La séance est ouverte sous la présidence de Patrice AKNIN à 9 heures 35. Le quorum est atteint.

Patrice AKNIN annonce qu'il s'agit du dernier conseil scientifique dans sa composition actuelle. Il remercie les membres du conseil de leur confiance et il exprime être ravi de le présider.

I. Approbation de l'ordre du jour de la séance du 22 septembre 2023 (Vote)

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

II. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 juin 2023 (Vote)

Le Conseil scientifique approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 9 juin 2023.

III. Points d'actualité (Information)

Nathalie CARRASCO remercie les membres du conseil pour la qualité de leur investissement. Elle les invite à se représenter ou à communiquer sur le renouvellement des mandats de l'instance.

Par ailleurs, cette journée sera consacrée à une fête de la rentrée, permettant aux membres du Conseil scientifique de déjeuner avec le personnel de l'Ecole. Ce sera également l'occasion de la présentation de la base lunaire de Bernard Foing.

Nathalie CARRASCO annonce également l'installation à l'ENS Paris-Saclay de l'équipe du GR1 du GIEC (climatique physique), qui favorisera les liens entre pôles scientifiques.

En outre, la Scène de recherche poursuit sa dynamique d'ouverture sur le territoire, rencontrant un grand succès.

Au mois d'octobre 2023 se tiendra l'événement du « village des sciences », ouvert au public et aux scolaires.

Enfin, la première journée annuelle de l'enseignement supérieur et de la recherche permettra la réflexion sur les métiers académiques.

Philippe MAITRE présente également l'évènement qui s'est tenu le 20 juillet autour du projet de batteries intégrées IBIS, fruit d'un partenariat entre des laboratoires, dont le SATIE, et des industriels, dont en particulier STELLANTIS.

S'agissant des formations, Olivier HUBERT signale que la rentrée s'est déroulée de façon satisfaisante. L'ensemble des postes au concours a été pourvu, aussi bien en 1A qu'en 2A.

La diminution des entrées observée s'explique par un moindre succès du recrutement voie étudiante, notamment du fait d'un changement d'outil dont la prise en mains par les DER et la scolarité requiert des ajustements. Les chiffres montrent un accroissement du taux de femmes et de boursiers, ce qui est un objectif de l'école.

Géraud DUPUY observe une baisse significative du taux de femmes sur la voie étudiante. La donnée reportée dans le tableau était erronée. Elle est corrigée dans les slides disponibles au téléchargement. Cette baisse n'est plus observée.

Par ailleurs, les inscriptions dans les départements connaissent de fortes fluctuations au fil des rentrées. Cette année, la diminution en chimie et en informatique est significative. La baisse en informatique est corrélée à la mise en place d'un nouveau concours (MPI). Il semble que les élèves ayant choisi cette voie CPGE s'orientent finalement plus vers le département de mathématiques. Il pourrait s'agir d'une stratégie de concours. Une réflexion est en cours pour instituer un processus Joker pour le passage entre départements math et info. La physique comme les maths s'avèrent ainsi très attractives. La possibilité de choix de département après concours conduit à des fluctuations de service importantes d'une année sur l'autre. L'idée de lisser ces fluctuations de service en adaptant les effectifs, par exemple en autorisant un recrutement étudiant plus tardif, est émise.

Géraud DUPUY craint que la pression de recrutement ait augmenté. En effet, il observe que le nombre de candidats a augmenté, au contraire du nombre de places.

Olivier HUBERT ne partage pas ce constat. Le nombre de candidats présentant les concours est plutôt en baisse.

Enfin, la rentrée de la première année du cycle pluridisciplinaire d'enseignement supérieur est évoquée. Ce cycle de 3 années est organisé par le lycée international de Palaiseau, en partenariat avec l'université Paris-Saclay, IPP et HEC. L'ENS participe modestement à la première année (niveau L1).

IV. Point de suivi sur le logement étudiant

Frédérique TROUSLARD explique qu'un guichet unique, GUPS, regroupe toutes les demandes et les offres pour le plateau. La diminution du nombre de places attribuées à l'Ecole l'a contrainte à les réserver en priorité aux primo-entrants, sur la base de critères sociaux. De plus, quelques places de la résidence de Cachan sont fléchées vers les étudiants internationaux.

Quant à la réquisition décidée pour la période des Jeux olympiques – qui a conduit à une réduction de la durée des contrats d'occupation de 12 à 10 mois –, elle est pour l'heure suspendue par le tribunal administratif. Le CROUS s'est également engagé à reloger les étudiants durant l'été 2024 sur les résidences non réquisitionnées.

En ce qui concerne la rentrée, 250 étudiants ont reçu une proposition et 130 sont en attente d'une proposition. Un accompagnement spécifique est requis pour les démarches des étudiants internationaux.

Quoi qu'il en soit, la situation reste complexe pour de nombreux étudiants qui pâtissent d'un hébergement précaire ou d'un fort allongement des temps de transport, voire sont en situation d'urgence, ne disposant d'aucune solution. C'est pourquoi l'Ecole a rappelé à la préfecture ses engagements devant une situation qui peut avoir de lourds impacts sur la santé des étudiants.

Une plateforme universitaire a permis un relais d'offres.

Les élèves de l'Ecole ont recours aux associations Science Accueil et Héberjeunes. Enfin, l'Ecole a organisé des situations de logements temporaires dans des hôtels et au sein d'une institution religieuse d'Orsay.

Stéphane LE ROUX s'enquiert du nombre de personnes en situation précaire.

Frédérique TROUSLARD indique que 130 étudiants sont en attente d'une solution. Environ une quarantaine est dans une situation précaire. Ces personnes peuvent compter sur la solidarité de leurs pairs. Mais les propositions acceptables sont désormais quasi inexistantes.

Stéphane LE ROUX suggère d'installer des mobil-homes sur le plateau.

Frédérique TROUSLARD signale qu'une telle solution nécessite de disposer d'un terrain pour implanter des résidences en kit. Il serait également possible de réfléchir à des restructurations d'immobilier agricole. Toutefois, les étudiants souhaitent ne pas s'éloigner de l'Ecole.

Enfin, des habitants de Gif ont proposé leur aide.

Kamilia ABAHRI demande si l'administration a sollicité les étudiants pour identifier les situations de précarité.

Frédérique TROUSLARD explique que le service logement utilise tous les moyens pour venir en aide aux étudiants (suivi individuel, ouverture quotidienne, présence lors de la rentrée, etc.). Quelques alertes sont également relayées par les professeurs. Néanmoins, les situations très complexes ne sont pas toujours connues.

Patrice AKNIN juge primordial d'aider prioritairement les étudiants internationaux.

Frédérique TROUSLARD explique que ces étudiants qui bénéficient du cadre d'un programme sont également en grande difficulté du fait de la pénurie de logements.

Sylvain ALLANO demande si le parc immobilier social des Ulis a été sollicité.

Frédérique TROUSLARD ne croit pas.

Patrice AKNIN demande si la communauté d'agglomération de Paris-Saclay a été contactée.

Nathalie CARRASCO confirme que toutes les institutions du bassin de vie ont été approchées, y compris l'EPAPS. Pour autant, aucune n'a apporté de mesures concrètes encore, en dépit de leur bonne volonté.

Stéphane LE ROUX demande si les efforts sont mutualisés au niveau de Paris-Saclay.

Nathalie CARRASCO le confirme. Toutefois, l'Université est un échelon trop large pour un suivi individuel. De plus, l'Ecole rencontre une difficulté supplémentaire puisqu'elle ne dispose pas de logements spécifiques.

V. Bilan du recrutement des enseignants-chercheurs (information)

Philippe MAITRE présente les six recrutements, qui concernent deux professeurs des universités, trois maîtres de conférences et une chaire de professeur junior.

Bertrand THIRION demande si ce recrutement très masculin reflète la nature des candidatures.

Philippe MAITRE le confirme.

Nathalie CARRASCO juge important de mener un travail plus en amont sur les viviers de candidature pour favoriser la féminisation des recrutements.

Philippe MAITRE précise également que les recrutements se sont concentrés sur l'informatique et l'économie, secteurs qui ont connu de nombreux départs.

En outre, des recrutements sur le site concernent d'autres tutelles, tels l'Université Paris-Saclay et le CNRS.

Enfin, l'ENS Paris-Saclay veillera à préparer les concours MCF ET PU plus en amont et notamment, comme nous le faisons avec les CPJ, à identifier le vivier de candidatures, en particulier des femmes.

VI. Transition écologique et développement soutenable (TEDS) (information)

Anne PEYROCHE signale la nomination de Caroline Vincensini comme chargée de mission en charge de l'information et des interactions avec les étudiants.

De plus, un après-midi a été consacré aux enjeux de transition écologique dans divers secteurs (enseignement, association, projets de recherche, etc.).

Enfin, une cinquantaine d'ambassadeurs a été identifiée parmi les usagers et le personnel de l'Ecole. Ils seront invités permanents au comité environnement.

La séance est suspendue de 10 heures 40 à 11 heures 05.

VII. Contrats doctoraux spécifiques normaliens (CDSN) (information)

Philippe MAITRE explique que la répartition préconisée entre Ile-de-France, régions et Université Paris-Saclay est respectée, notamment sur la période 2020-23.

Les candidatures ont été très bien sélectionnées. Celles qui n'ont pu déboucher sur l'attribution d'un CDSN ont pu bénéficier de solutions alternatives.

Les 37 CDSN distribués dans les laboratoires de l'Université Paris-Saclay constituent une forte contribution pour les écoles doctorales de l'Université, comparés aux 183 contrats doctoraux d'établissement. Ils contribuent également aux disciplines non dotées en contrats doctoraux, telles les SHS.

En outre, une enquête sur les dossiers de candidatures a permis d'évaluer l'engagement des normaliens, en analysant le rapprochement des sujets de thèses avec les thématiques du GIEC.

La campagne 2024 donnera lieu à un ajustement de la trame des dossiers de candidature pour préciser les thématiques abordées.

Anne PEYROCHE précise également qu'une rubrique sera ajoutée au sujet de la prise en compte des enjeux de TEDS dans la pratique de la recherche.

Géraud DUPUY observe que la proportion d'étudiants qui n'achèvent pas leur cursus de l'ENS Paris-Saclay est de plus en plus importante. De ce fait, ces personnes ne remplissent pas les conditions d'accès aux CDSN.

Par ailleurs, Géraud DUPUY demande pourquoi la proportion d'agrégés est relativement faible parmi les candidats retenus en CDSN.

Nathalie CARRASCO estime que cette question requiert une analyse fine au sein de chaque DER.

Bertrand THIRION demande si les sciences ouvertes sont également valorisées dans ce cadre.

Philippe MAITRE répond par la négative.

Olivier HUBERT signale que les écoles doctorales ont obligation d'intégrer cette préoccupation.

Nathalie CARRASCO précise que les doctorants de l'Université Paris-Saclay reçoivent une formation à la science ouverte.

Bertrand THIRION estime que des engagements concrets seraient bienvenus dans les projets.

Philippe MAITRE propose d'intégrer cet élément dans la refonte du dossier de candidature.

Anne PEYROCHE précise que cette préoccupation est comprise dans les engagements de développement soutenable.

VIII. Contrat de missions scientifiques (vote)

Laurent SIGNOLLES explique qu'un décret de novembre 2021 permet de contourner les difficultés posées par la réglementation de la fonction publique et la pratique de la recherche. Ainsi, l'Ecole pourra proposer des CDD de longue durée pour des projets de recherche dont la durée devra être supérieure à 6 ans et dont le financement devra être assuré en majorité par des ressources propres. Les domaines d'application sont les projets dans le cadre des appels à projets ou des programmes d'investissement. Il doit également s'agir de collaborations avec d'autres partenaires publics ou privés.

Laurent GALMICHE s'enquiert d'une durée maximum pour de tels contrats. Par ailleurs, ces contrats bénéficieraient-ils de la revalorisation des contractuels par période de trois ans ?

Laurent SIGNOLLES confirme que ces contrats bénéficieront d'une telle revalorisation, comme tout contrat de droit public.

En outre, même si aucune durée maximale n'est fixée, l'Ecole s'orienterait vers un cap à dix ans, avec possible renouvellement. En effet, il convient de s'assurer de son financement.

Quoi qu'il en soit, le contrat s'arrête de droit quand le projet est terminé ou quand les financements s'arrêtent. Il comprend une clause de précarité sous forme d'une prime de licenciement.

Kamilia ABAHRI demande des précisions sur la définition des missions scientifiques.

Laurent SIGNOLLES indique qu'il s'agit de tout projet de recherche bénéficiant de financements externes.

Stéphane LE ROUX s'enquiert du volume envisagé.

Laurent SIGNOLLES explique que cette évaluation reste complexe.

Nathalie CARRASCO estime que cette disposition restera probablement marginale.

Kamilia ABAHRI demande si d'autres établissements proposent de tels contrats.

Laurent SIGNOLLES le confirme. Toutefois, le dispositif est relativement récent.

Anne CHRISTOPHE le confirme pour l'ENS Ulm.

Stéphane LE ROUX s'enquiert d'une possibilité de rupture conventionnelle pour ces contrats.

Laurent SIGNOLLES indique que les départs sont possibles avec un préavis de trois mois.

Le principe du contrat de missions scientifiques est approuvé à l'unanimité.

IX. Présentation du laboratoire IDHES (information)

Caroline Vincensini est présente pour ce point.

Caroline VINCENSINI indique que ce laboratoire est installé sur cinq sites. L'entité installée sur le site de Saclay est d'une taille similaire aux autres entités.

L'IDHES travaille dans les disciplines de la sociologie, de l'histoire, de l'économie et du management, rassemblées par intérêt sur les dynamiques économiques et sociales du capitalisme.

Il explore quatre domaines de recherche, le travail, les savoirs, les capitaux et le patrimoine, et deux axes transversaux, « valeur et inégalités » et « crises et régulations ».

Des collaborations sont développées au sein de l'écosystème Saclay. Ses membres interviennent en enseignement en première année et en master, ainsi que dans les Graduate Schools et à la MSH. En outre, des séminaires sont également organisés à destination des chercheurs et des étudiants.

Les perspectives du laboratoire concernent le maintien de l'intégration des cinq sites par des actions croisées (séminaires, publications, projets de recherche, etc.) et le développement de coopérations au périmètre de Saclay.

Enfin, l'IDHES souhaite développer le traitement des données, la dimension patrimoine et la dimension environnementale.

Patrice AKNIN suppose qu'un rapprochement est possible avec l'équipe du GIEC hébergée par l'Ecole.

Philippe MAITRE explique que l'IDHES est le seul laboratoire qui relève de la vague D.

En outre, il souligne que l'ancrage du laboratoire à Paris-Saclay tant en enseignement qu'en recherche contribue à la place prépondérante de l'ENS en SHS.

Bertrand THIRION s'enquiert de l'apport de la collaboration avec le Centre Borelli.

Caroline VINCENSINI explique que cette collaboration répond à deux besoins : la sensibilisation des membres aux données et l'utilisation d'outils propres au Centre Borelli.

Nathalie KUBLER signale que les linguistes – notamment anglicistes – travaillent également sur des corpus similaires.

Caroline VINCENSINI indique que l'IDHES développe des idées de collaboration avec ces linguistes.

X. Questions diverses (Information)

Patrice AKNIN remercie les membres pour leur participation à ce conseil.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 12 heures 10.